



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 17 janvier 2023

La présidente déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : AIG 1, AIG 2, Aprotect, Caterpillar, CBH, EDR, Hauteville1, Hauteville 2, Hauteville 3, Interbanques, Rolex 1, Rolex 2, Rolex 3, TPG 1, TPG 2, TPG 3.

Excusées : Service des écoles et OM PHARMA.

Démissions : SITA, HOPITAL DE LA TOUR

2) Approbation du P.V. du 18 janvier 2022 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque particulière à formuler, le PV est approuvé à l'unanimité.

La présidente remercie la secrétaire pour la rédaction de ce PV.

3) Rapport de la présidente :

La présidente souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et les remercie pour leur présence. Pour elle se sera son dernier discours en tant que présidente, elle en profite pour remercier tout le monde pour leur confiance.

Nous avons commencé l'année 2022 avec des restrictions covid et nous ne savions pas si la saison pourrait se terminer. Heureusement en avril les restrictions ont été levées. Malheureusement nous n'avons pas réussi à organiser le Moonlight ce qui est dommage car c'est un moment convivial apprécié par les équipes. En mai nous avons reçu la démission de l'équipe car pas assez de joueurs pour terminer la saison.

Au mois d'octobre la démission de l'équipe de l'hôpital de la tour et de notre trésorier a posé des problèmes au niveau des comptes. Il va falloir réfléchir de quelle manière attirer de nouvelles équipes afin de ne pas laisser mourir le bowling corporatif qui diminue chaque année, nous serons 18 équipes en 2023 contre 46 il y quelques années. Si vous connaissez des personnes intéressées.

La présidente voudrait remercier la secrétaire qui travaille toute l'année par l'envoi de mail et autres communications, elle ne transmet pas de factures pour les achats de cartouches, papiers et timbre. La secrétaire est applaudie par l'assemblée. La Présidente remercie également les autres membres du comité pour leurs travaux. La présidente souhaite à tous une belle saison.

4) Rapport du trésorier :

Le trésorier ayant démissionné en fin d'année 2022 c'est la présidente qui présente les comptes ce qui n'a pas été facile à reprendre elle n'avait pas les codes et donc pas d'accès aux écritures.

Comme les années précédentes, toute personne qui le désire peut prendre connaissance des comptes en détail.

Présentation des chiffres principaux année 2022 :

Sur le compte UBS au 31.12.2021 nous avons le montant de CHF 41'666,06

Au 31.12.2022 nous avons un montant de CHF 41'580.06 car la somme de CHF 5. — est prélevé mensuellement pour les frais de gestion.

Sur le compte CCP au 01.01.2022 nous avons un montant de CHF 24'763,52

Au 31.12.2022 nous avons un montant de CHF 11'140,72 mais nous avons quand même une perte de CHF 13'622.

Le bowling nous coute CHF 29'000,55 pour la saison.

Cette perte est du aux différents frais et surtout à la perte d'équipe.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2022 du BCG ont été vérifiés par Caterpillar et Hauteville 3. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

6) Approbation de ces rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7) Election du président et du comité :

Démission de Sylviane Schrag présidente, Remy Goumoens trésorier et José Martin membre technique.

Monsieur Gilles-Eric Roagna a envoyé sa candidature pour le poste de Président et Sylviane Schrag pour le poste de trésorier. Les 2 candidatures sont acceptées.

Le nouveau comité se compose de :

Présidente :	Gilles-Eric Roagna
Vice-Président :	Daniel Golay
Trésorier :	Sylviane Schrag
Secrétaire :	Marylène Despres
Membre technique :	André Christin

8) Election des vérificateurs aux comptes :

Nous avons besoin de 2 vérificateurs de comptes et 1 suppléant.

Sont élus : José Martin TPG 1, Hauteville, et comme suppléant CBH.

9) Championnat genevois 2023

Pour la saison 2023 nous avons 18 équipes inscrites

Daniel Golay, Vice-Président propose 8 Équipes en division A et 10 équipes en division B avec un total de 24 matchs pour la division A et 20 pour la division B.

Le championnat va commencer le mardi 31 janvier. Les 2 groupes joueront le mardi c

Division A : Aprotéc, Hauteville 1 et 2, Rolex 1 et 2, Service des écoles, TPG 1 et 2.
**Division B : AIG1 et 2, Caterpillar, CBH, EDR, Hauteville 3, Interbanques, OM
pharma, Rolex3 et TPG3.**

10) Prix des jeux + paiement + présentation du budget 2023

Nous n'avons reçu aucune information de la part du bowling et pour la saison 2023 les prix restent identique. La secrétaire enverra les factures

Il y aura une soirée Moonlight la date sera communiqué ultérieurement

11) Clôture de la saison 2022 + proposition de lieu de remise des prix 2023.

La soirée de remise des prix 2022 au bowling de Balexert a été très réussie mais n'est pas forcément plus économique que d'aller dans un restaurant d'entreprise, nous avons eu des prix très compétitifs à la RTS.

Pour la remise des prix 2023, le comité pense faire une soirée plus conviviale en louant une salle et faire venir un traiteur ou éventuellement un apéritif dinatoire à voir.

Si quelqu'un a des idées pour la soirée de remise des prix 2023 il peut adresser un mail à la secrétaire qui se chargera de transmettre aux membres du comité.

12) Compte rendu euros 2022

Rapport des résultats Européen 2022 Berlin

Du mercredi 25 mai 2022 au samedi 28 mai 2022 ont eu lieu les Championnats Européen à Berlin (Allemagne)

Cinq équipes et une doublette féminine ce sont déplacés à Berlin

Nous avons joué dans le bowling City Bowling Hasenheide 28 pistes

Dans l'ensemble les horaires ont été respectés sans gros problème de panne et les conditions des pistes étaient bonnes et malgré de bonne moyenne aucune équipe n'a pu attendre les demi-finales. Comme chaque année l'ambiance était amicale et joyeuse.

Résultats équipes

1^{er} Carlos Berlin avec 13194 quilles et 219.6 de moyenne sur 60 parties

2^{ème} Cristal Bowling Wittelsheim avec 13122 quilles et 218.70 de moyenne sur 60 parties

3^{ème} Team Bowling World Berlin 1 avec 12811 quilles et 213.52 de moyenne sur 60 parties

36^{ème} Hauteville Sports 2 avec 6726 quilles et 186.83 de moyenne sur 36 parties

42^{ème} Aprotéc avec 6502 quilles et 180.61 de moyenne sur 36 parties

48^{ème} Hauteville Sports 1 avec 6334 quilles et 175.94 moyennes sur 36 parties

49^{ème} Rolex sports avec 6297 quilles et 174.92 de moyennes sur 36 parties

53^{ème} TPG Bowling Club Genève avec 6032 quilles et 167.56 de moyenne sur 36 parties

Sur 60 équipes

Résultats doublette féminines

1^{er} TKD Quelle 1 Berlin avec 6595 quilles et 219.93 de moyenne sur 30 parties

2^{ème} Carlos Berlin avec 6188 quilles et 206.27 de moyenne sur 30 parties

3^{ème} TKD Quelle 2 Berlin avec 6138 quilles et 204.60 de moyenne sur 30 parties

20^{ème} Edmond de Rothschild (DER) / OM Pharma avec 2414 quilles et 134.11 de moyenne sur 18 parties

Sur 20 équipes

13) Euro 2023

Equipes subventionnées :

Hauteville 1 et 2

Rolex 1

TPG

Equipes non subventionnées :

Aprotec

Doublette féminine subventionnée :

Hauteville

Doublette mixe non subventionnée :

Hauteville 1 et EDR à confirmer

Doublette homme subventionné :

Rolex

14) Divers :

Sylviane avait fait la demande au BEC que le joueur affilié dans une équipe depuis plus de 5 ans puisse devenir un joueur à part entière et puisse participer au championnat Européen afin de pouvoir renforcer les équipes.

Sylviane a expliqué au BEC que nous étions 48 équipes et maintenant seulement 28. Le problème de la situation géographique de Genève les entreprises sont de moins en moins participantes et beaucoup de personnes n'habitent pas Genève d'où aussi notre manque de joueurs. Le BEC n'a pas accepté et a proposé à Sylviane que le comité fasse appel aux entreprises, Sylviane a répondu que c'était déjà fait mais aucune entreprise était intéressée. Le BEC a dit qu'il n'avait aucun moyen de contrôler que le joueur était bien un membre de l'équipe depuis au moins 5 ans.

Réponse du BEC : Tous les pays suivent le même règlement, réponse du BEC oui.

On aura une réponse aux Européens lors de l'assemblée générale du BEC en 2023 à Vienne.

Daniel Golay signale qu'à l'avenir nous devons malheureusement baisser le montant des subventions à savoir nous allons supprimer CHF 200 pour les doublettes. Ce point doit passer au vote en 2024. :

Le comité a reçu un courrier de l'équipe TPG pour demander une modification de l'article 8 de règlement c'est-à-dire :

Que l'enfant à partir de 25 ans soit considéré comme joueur affilié et plus comme joueur étranger. Ce changement pourrait être bénéfique pour recruter plus de joueurs et pouvoir ajouter de nouvelles équipes pour le championnat.

Tous les membres présents sont d'accord et la proposition sera soumise au vote en 2024.

Le comité a reçu un courrier du Bowling Hauteville sports pour demander à ce que les employés intérimaires dans une entreprise puissent faire partie de l'équipe ou il travaille car souvent cela fait plusieurs mois ou année que la personne fait partie de l'entreprise. De cette manière cela peut permettre de maintenir l'équipe ou en ajouter de nouvelles. La réponse est oui pour 9 personnes, 0 contre et 3 abstentions. La proposition sera soumise au vote en 2024.

Nous allons revoir notre règlement et essayer de l'alléger afin de pouvoir recruter de nouvelles équipes. Il sera soumis aux équipes pour être voté à l'assemblée générale 2024.

Assemblée levée à 21h10

Pour le comité du BCG
La secrétaire



Marylène Despres